

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

## DEPARTEMENT DE LA CREUSE

SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT  
ET L'EXPLOITATION DE L'AERODROME DE MONTLUÇON-GUERET

COMITE DU 12 MARS 2025

DELIBERATION N° 25-03-03

**Présents : 7**

Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Franck FOULON, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Christian CHITO,  
Mme Audrey MOLAIRE, M. Bernard POZZOLI, M. Jean-Pierré MOMCILOVIC.

**Ont donné pouvoir : 3**

Mme Sylvie SARTIRANO à M. Christian CHITO  
M. François BROCHET à M. Franck FOULON  
M. Nicolas SIMONNET à Mme Marie-Thérèse VIALLE

### Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2024

\*\*\*

VU les articles L 5721-1 à 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux Syndicats Mixtes ;

VU la loi du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU les statuts du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aérodrome de Montluçon-Guéret, modifié en l'article 8 par délibération n° 15-12-03 du Comité Syndical du 16 décembre 2015 ;

VU le compte-rendu du Comité Syndical du 12 mars 2025 à 9 h 40 actant le manque de quorum et fixant une nouvelle réunion le même jour à 9 Heures 50, à l'aérodrome, avec un ordre du jour identique à celui mentionné dans les convocations relatives au Comité du 12 mars 2025, selon l'article n°8 des statuts du Syndicat Mixte, modifiés par décision du Comité Syndical du 16 décembre 2015.

VU le rapport de Monsieur le Président du Syndicat Mixte ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical,

### DECIDE

► d'affecter comme suit les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement en considérant les éléments suivants :

⇒ le résultat de fonctionnement :

- au financement de la section de fonctionnement du B.P. 2025

reprise totale .....133 750,80 €

⇒ le résultat d'investissement :

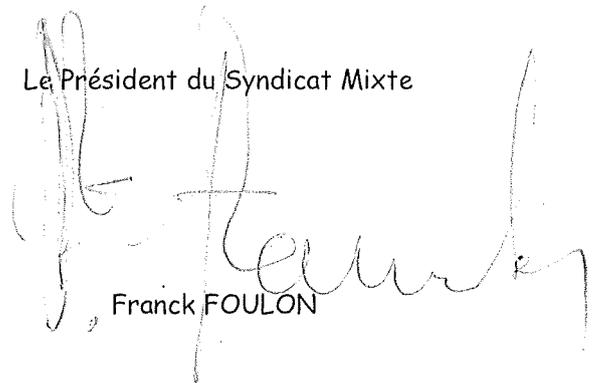
- au financement de la section d'investissement du B.P.2025

reprise totale .....320 178,57 €

Nombre de membres présents : 7  
Nombre de membres représentés : 3

ADOPTE : 10 voix pour 0 contre 0 abstention

Le Président du Syndicat Mixte



Franck FOULON